

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le 19 Juin 2024**

A 18 heures 30, à la Mairie (salle du Conseil)

Affiché, le 14 Juin 2024

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 25/03/2024

II – Finances

- 1) Décision Modificative n °1 - Commune
- 2) Taxe de Séjour 2025
- 3) Complément Cotisations et participations 2024
- 4) Subvention – école privée St Philbert Noirmoutier
- 5) Création d'une vacation : « Conseillère sociale spécialisée en accompagnement handicap »

III - Gestion Communale

- 1) Conseil consultatif de L'Épine : création et validation du règlement intérieur

- 2) Convention CITEO : délibération donnant autorité à la Communauté de Communes pour la signature de la convention de mise en place d'un dispositif de financement des moyens mis en œuvre pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés entre CITEO et la Communauté de Communes
- 3) Décision liée au transfert de la Police de la publicité à la Communauté de Communes
- 4) SYDEV : Validation de la convention relative à l'effacement du réseau électrique rue de la Martinière, impasse Pasteur, chemin du large et rue de l'Abbé Raymond (Tranche N°1)

IV – Urbanisme

- 1) Approbation de la convention d'étude et d'action foncière avec L'EPF – Ilot St Jean – Pas de Lisière
- 2) Validation de participation financière au projet de BRS (Impasse des Corsaires) avec Vendée Foncier Solidaire (VFS)
- 3) Validation de la Maitrise d'Œuvre pour la création de 4 logements locatifs sur une parcelle communale
- 4) Projet urbain de densification - Ilot du Pas de Lisière : Programmation : Validation du scénario prévisionnel final retenu
- 5) Projet de faisabilité urbaine et de programmation pour l'aménagement du Centre-Bourg : Validation du scénario prévisionnel final retenu

V - Personnel Communal

- 1) Création d'un poste de catégorie C à compter du 1^{er} Août 2024 de 3 ans pour exercer les missions d'Adjoint Technique polyvalent
- 2) Création d'un poste de catégorie C à compter du 1^{er} Novembre 2024 de 3 ans pour exercer les missions d'Adjoint Administratif polyvalent (Accueil-Social)
- 3) Création d'un poste de catégorie B à compter du 1^{er} Novembre 2024 de 3 pour exercer les missions de Responsable technique
- 4) Création d'un poste de catégorie B à compter du 13 Décembre 2024 de 3 ans pour exercer les missions de Rédacteur Territorial (Urbanisme-ADS)

5) Création d'un poste de catégorie C à compter du 4 Janvier 2025 de 3 ans pour exercer les missions d'Adjoint Administratif (Urbanisme-ADS)

6) Télétravail : validation du dispositif à compter du 1er/07/24

VI – Liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2025 : tirage au sort

VII - Informations

- 1) Délégations du conseil au Maire
- 2) OFS : commercialisation sous le nom : « Domaine » des Corsaires et non « Hameau » des Corsaires
- 3) Point Contentieux :
 - a) Recours devant TA (Florian HAYE) contre la décision tacite de rejet du 2/04 de son recours gracieux
 - b) Contentieux : recours contre les consorts HAYE (litige : servitude de passage)
 - c) Liquidation Sarl Eliche Landry : fin de la procédure (résiliation du contrat de bail)
 - d) Contentieux avec la Communauté de Communes : demandes en annulation des délibérations prises le 11/04/2024 sur les questions budgétaires (recours en annulation et référés)
 - e) Contentieux avec la CDC (indemnités de fonction – demande annulation délibération 8/12/2022) décision du Tribunal Administratif : condamnation de la CDC à verser à la commune de L'Epine 800 €
- 4) Observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier
- 5) Information sur le rapport de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

